

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal de Cobonne, le vendredi 11 juillet 2014, en mairie de Cobonne.

Présents : MM. José LOTHE, Raymond FARNIER, Mme Cécile MATHIEU, M. Fabrice MANGAULT, Mme GAUTHIER Josiane, MM. Serge ALLAIN, Raphaël CUER, Franck GENCEL, François LEROY, Thierry RAILLON, Dominique RENÉ.

Secrétaire de séance : Mme Cécile MATHIEU

La Séance est ouverte à 20 h40.

M. Le Maire lit le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 20 juin 2014.

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

1^{ere} délibération : Travaux pour l'accès à la Mairie et à l'École des personnes handicapées.

Monsieur le Maire présente au Conseil les conclusions de la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le lundi 30 juin 2014 en Mairie de Cobonne. Trois lots de travaux étaient prévus (lot n° 1 : maçonnerie, lot n° 2 : métallerie, lot n° 3 : menuiserie) et neuf plis ont été reçus.

La Commission a retenu les entreprises suivantes :

Lot n° 1 : Entreprise Reynier. Devis de 14953, 75 € HT

Lot n° 2 : Entreprise Bonhomme Bâtiment Access. Devis de 3800 € HT

Lot n° 3 : Menuiserie M 26. Devis de 4366 € HT

Soit un coût global de 23119, 75 € HT

Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver le choix de la Commission d'appel d'offres.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- M. le Maire donne différentes précisions sur les travaux du lot de maçonnerie qui doivent être effectués à l'intérieur (démontage du plafond, pose d'un autre plafond, lavabo, cloisons).

- M. le Maire informe le Conseil qu'il s'est rendu à Monclar avec M. Raymond Farnier et que les représentants des communes des vallées Gervanne-Sye se sont entendus pour mutualiser les appels d'offre des travaux de voirie, la Mairie de Monclar se chargeant de rédiger et d'envoyer les appels d'offres. La Secrétaire de mairie a envoyé, aujourd'hui même, la liste des travaux de voirie qui avaient été votés.

- M. Le Maire rend compte de la réunion qu'il a eu le matin même, M. Raymond Farnier étant présent, avec Mme Beltrami, M. Jean Serret et M. Emmanuel Faure, pour faire le point sur les différents travaux pour lesquels le Conseil Général a attribué des subventions. Il a été rappelé aux représentants du Département les problèmes de difficulté de circulation sur la départementale, avant l'emplacement des poubelles, en raison de l'étroitesse de la voie au niveau du pont.

- Le Conseil envisageant à partir de 2015 la réfection du rempart sur le côté droit du chemin de la Combe, une estimation des travaux pour la

construction d'un mur de 40 m. de long a été demandée à l'entreprise Reynier. Le coût est estimé à 49896, 61 € HT.

- M. Raymond Farnier informe que Conseil les services du Conseil Général étudie la possibilité d'instaurer un bureau mutualisé pour les communes adhérentes qui ferait les estimations des coûts des travaux, des appels d'offres et suivrait les travaux. Ce service serait facturé. Le Conseil s'y déclare favorable.

- M. le Maire informe que la CCVD envisage d'instruire (et non pas d'attribuer) les permis de construire.

- M. Le Maire rend compte de la visite qu'il a faite à l'Agence des Bâtiments de France pour le permis de construire des bâtiments d'élevage (poulaillers) que désire déposer M. Anthony Gaudin.

- Mme Cécile Mathieu informe que la nuit des contes s'est bien déroulée et a rencontré un beau succès et elle remercie tous ceux qui ont prêté leur concours à cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30.

La secrétaire
Cécile MATHIEU

Le Maire
José LOTHE